



Bulletin municipal de **Marquay**

Décembre 2020



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Contacts :

- ☎ 05 53 29 67 39
- @ mairie-de-marquay@wanadoo.fr
- Fax : 05 53 29 13 86

Horaires :

- du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h
- @ mairie-de-marquay@wanadoo.fr
- Fax : 05 53 29 13 86

En cas d'urgence :

- M. le Maire : ☎ 07 89 43 86 04
- M. le 1^{er} Adjoint : ☎ 06 83 59 33 88

BIBLIOTHEQUE

Contacts :

- ☎ 05 53 31 96 37
- @ bibliothequemarquay@orange.fr

Horaires :

- Toute l'année le vendredi de 14 h à 17 h 30
- De septembre à juin le mardi de 10 h à 12 h
- En juillet et août le dimanche de 10 h à 12 h 30

GARDERIE PERISCOLAIRE

Contacts :

- ☎ 05 53 29 67 17

Horaires :

- Tous les jours d'école de 7 h 30 à 8 h 15 et de 16 h 45 à 18 h 30

LOCATION SALLE DES FETES

- Salle : 150 €
- Vaisselle : 30 €
- Caution : 300 €
- Caution ménage : 50 €

LOCATION CHAPITEAUX

- 2 grands de 5 x 8 m : 80 €/ la journée
- Caution : 500 €



L'année 2020 qui s'achève restera gravée comme une année particulière, une année qui a affecté profondément notre mode de vie et qui aura des conséquences importantes tant au niveau social qu'économique. En cette année d'élection municipale, nous aurions dû nous retrouver lors des traditionnelles plantations des maïs, nous aurions pu aussi nous retrouver pour le repas des aînés, nous retrouver pour les cérémonies commémoratives des armistices des deux guerres. Nous aurions pu participer aux différentes activités proposées par les associations : le feu de la Saint Jean, une représentation théâtrale, la course de côte, la randonnée pédestre et VTT, ou la fête du village mais aussi assister aux rencontres sportives... Au lieu de cela cette pandémie nous a forcé à limiter les contacts le plus possible et mettre en sommeil notre vie sociale.



Mais cela a permis de montrer ô combien vous pouviez être solidaires. Vous êtes nombreux à nous avoir proposé votre aide, certaines personnes ont participé bénévolement à la confection de masques avec la communauté de commune pour qu'ils soient distribués gratuitement à la population, d'autres ont pris soins de personnes plus vulnérables de leur entourage. Vous avez fait en sorte que ces périodes de confinement et cet été si particulier entre les deux, se passent le mieux possible pour ces personnes. A vous tous, pour tout cela, je vous en remercie. Ces gestes de solidarités montrent notre cohésion face aux difficultés, cela montre aussi la force de notre village.

Malgré tout, la vie de la commune s'est adaptée et a continué. Cet été, les employés municipaux et les élus ont posé les panneaux des rues pour l'adressage et maintenant, chaque maison possède sa plaque avec son numéro.

Vous pouvez le voir depuis quelques semaines, les travaux de restauration de l'église ont commencé et vont s'échelonner jusqu'au mois de juillet 2021. Pour les travaux de réhabilitation de l'Estérel, les entreprises ont été choisies et les travaux devraient débuter en début d'année 2021. Ils vont permettre la réalisation d'un logement à l'étage, d'un ensemble permettant l'accueil d'un médecin en lien avec le centre de santé de Sarlat et de professionnels de santé. Nous réfléchissons à l'organisation de l'espace qui correspond à l'ancienne salle du restaurant et à la véranda et nous sommes ouverts à toutes vos propositions.

Cette année, des travaux de voiries étaient prévus sur la commune, mais la crise sanitaire a bousculé le calendrier des entreprises chargées de leurs réalisations. Ils seront donc effectués l'année prochaine.

Je tiens à remercier tout le personnel communal pour son investissement dans cette période difficile, mais aussi les professeurs des écoles qui ont dû faire preuve d'adaptabilité, tant pour maintenir le lien avec les élèves pendant la période de confinement, que pour les recevoir en classe dans les conditions les plus sûres possibles.

Je veux remercier aussi les adjoint.e.s et les conseillères et conseillers municipaux pour leur engagement. Nous sommes à votre service et à votre écoute. En leurs noms et en mon nom personnel, je vous souhaite une excellente année 2021, qu'elle nous permette de tourner la page de cette épidémie et que l'on puisse enfin reprendre une vie pleine de convivialité et de partage qui nous manque tant.

Bonne année 2021, bonne santé à tous, prenez soins de vous et de vos proches.

Jean-Luc Astié



LE BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	123 900 €	Produits des services	28 177 €
Charges de personnel	151 550 €	Impôts et taxes	234 951 €
Atténuation de produits	25 430 €	Dotations & participations	114 900 €
Autres charges de gestion courante	75 201 €	Autres produits gestion courante	10 000 €
Charges financières	10 000 €	Atténuations de charges	2 500 €
Charges exceptionnelles			
Dotation amortissements	1860 €		
Virement sect. investissement	2 587 €		
TOTAL	390 528 €	TOTAL	390 528 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Emprunts	29 100 €	Emprunts	316 826.36 €
Travaux " L'Esterel"	281 000 €	Subvention C .Départ " L'Esterel"	61 822 €
		DETR " L'Esterel"	89 205 €
Installations générales	1 700 €	FCTVA	14 265 €
Adressage	15 000 €		
Matériel de voirie	600 €		
Voirie	10 000 €		
		Excédent fonctionnement 2019	86 385.72 €
Extension réseaux	11 800 €	Amortissement	1 860 €
Travaux rénovation de l'église	230 000 €	Subventions DRAC Eglise	88 725 €
Dépôt et cautionnement	600 €	Virement sect fonctionnement	2 587 €
Déficit antérieur 2019	82 476.08 €	Dépôts et cautionnements	600 €
TOTAL	662 276.08 €	TOTAL	662 276.08 €

LA FISCALITÉ

Taxe	Taux votés	Produit voté
Taxe foncier bâti	17,33	95 159 €
Taxe foncier non bâti	103,82	26 474 €
TOTAL POUR L'ANNÉE 2018		121 633 €



LE BUDGET IRRIGATION

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	37 300 €	Produits des services	43 001 €
Amortissement immobilisations	27 172.09 €	Quote- part subventions invest.	23 563 €
Virement sect investissement	925.91 €		
Charges de personnel	1 001 €		
Charges financières	165 €		
TOTAL	66 564 €	TOTAL	66 564 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Travaux	3 367.93 €	Excédent de fonctionnement	418.12 €
Emprunt	3 960 €	Subventions d'équipement	3 000 €
Amortissements	23 563 €	Virement sect fonctionnement	925.91 €
Déficit 2019 reporté	625.19 €	Amortissements	27 172.09 €
TOTAL	31 516.12 €	TOTAL	31 516.12 €

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	3 300 €	Produits des services	7 001€
Charges personnel	2 000 €	Quote- part subventions invest.	1 917 €
Pertes sur créances	455 €	Excédent de fonctionnement	8 882.72 €
Amortissements	5 773 €		
Virement sect. investissement	6 272.72 €		
TOTAL	17 800.72 €	TOTAL	17 800.72 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations	28 369.73 €	Excédent reporté	18 241.01 €
Amortissements	1 917 €	Virement sect. fonctionnement	6 272.72 €
		Amortissements	5 773 €
TOTAL	30 286.73 €	TOTAL	30 286.72 €

LE BUDGET LOTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges diverses	3 713.80 €	Intégration travaux	3 713.80 €
Intérêts des emprunts	3 713.80 €		
Virement sect .investissement	28 064.33 €	Transfert charges financières	3 713.80 €
Déficit reporté	16 242,67 €	Remb par tiers	44 307.00 €
TOTAL	51 734.60 €	TOTAL	51 734.60 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Intégration travaux	3 713.80 €	Virement sect . fonctionnement	28 064.33 €
Remboursement emprunt	19 086.92 €		
Déficit cumulé reporté	5 263.61 €		
TOTAL	28 064.33 €	TOTAL	28 064.33 €



COMPTE-RENDUS SÉANCES**- Séance du 24 février**

Le Conseil Municipal décide de confier à l'ATD la mission pour réaliser le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif (RPQS) pour l'exercice 2019 ainsi que la saisie des données de l'Observatoire National des Services de l'Eau et d'Assainissement (SISPEA) pour un montant de rémunération de 240 € HT.

Suite à des demandes du Lycée Pré de Cordy et Collège La Boétie, le Conseil Municipal décide d'octroyer :

- 50 € par élève domicilié sur la commune pour les voyages pédagogiques à l'étranger,
- 25 € par élève domicilié sur la commune pour les voyages pédagogiques en France

- Séance du 27 mai

Election du Maire : Monsieur Jean-Luc ASTIÉ est élu Maire par 15 voix exprimés

Création du nombre de postes d'adjoints : le Conseil Municipal décide la création de 4 postes d'adjoints

Election des adjoints :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Didier DELIBIE est élu par 14 voix exprimées
- 2^{ème} adjoint : Monsieur Jacques BAYLE est élu par 14 voix exprimées
- 3^{ème} adjoint : Madame Colette SOUMEYROU est élue par 14 voix exprimées
- 4^{ème} adjoint : Monsieur Christian VEYRET est élu par 14 voix exprimées

Indemnités de fonction de Maire et Adjoints :

le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités mensuelles suivantes :

- Indemnité du Maire : 31% de l'indice 1027, soit 1 205.71 € brut
- Indemnité de chaque adjoint : 8.25% de l'indice 1027, soit 320.88 brut

- Séance du 22 juin

Vote des taux d'imposition : le conseil municipal décide de reconduire les taux d'imposition des taxes locales, foncier bâti : 17.33% et foncier non bâti : 103.82%

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) : une seule liste composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants a été déposée.

Désignation de la Commission des Impôts Directs : le Conseil Municipal a listé 24 noms à proposer à la Direction des Services Fiscaux de la Dordogne qui nommera les 6 membres titulaires les 6 membres suppléants composant cette commission des impôts.

Le conseil municipal a ensuite procédé à la désignation des membres pour les différentes commissions communales : Communication ; Environnement/vie locale ; PLUI ; Travaux, Voirie ; et un pour la création de service dans l'ancien restaurant l'Estérel.

Un débat d'orientation budgétaire a eu lieu :

Une diminution des coûts énergétiques concernant la salle des fêtes et la mairie sera étudiée.

Les plans proposés par le cabinet d'architectes pour le bâtiment l'Estérel sont validés, les travaux s'effectueront en deux tranches pour un coût estimé de 235 000 € HT.

Les devis des travaux concernant la réfection de l'église avoisinent les 435 000 € HT, reste à charge pour la commune après subventions la somme d'environ 108 750 € HT comprenant les frais d'architecte.

Une subvention de 100 € est accordée à La Croix Rouge de Sarlat

La mise en place des panneaux des voies pour l'adressage et des numéros de maison débutera mi-juillet.



- Séance du 7 septembre

- **Choix des entreprises pour la rénovation de l'église** : suite à la commission d'appel d'offre réunie le 27 août, le conseil municipal a pris une délibération fixant le choix des entreprises pour les 3 lots des travaux de restauration de l'église.

Le coordinateur SPS pour les travaux de restauration de l'église et pour les travaux de réhabilitation de l'Estérel sera Vincent Grassi.

Une cloche qui est fêlée a fait l'objet d'un devis de la part de l'entreprise Bodet pour sa réhabilitation.

- **Logement L'Estérel, convention Palulos** : dans le cadre du financement du logement social, il a été confirmé la création d'un seul logement à l'étage de l'ancien restaurant.

- **Prime Covid** : instaurée par la communauté des communes pour le personnel ayant travaillé durant le début de la période de confinement, le Conseil Municipal décide d'attribuer également une prime pour son personnel ayant travaillé pendant la période du 18 mars au 5 avril.

- **Modification de la convention service urbanisme** : le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention relative au service urbanisme de la Communauté de Communes.

- **Suppression des régies cantine et garderie** : le conseil municipal a décidé de la suppression de la régie cantine et garderie. Une facture sera adressée en fin de mois aux parents et sera payable à la Perception.

- **Panneaux adressage** : suite à la mise en place des panneaux d'adressage, certains panneaux à commander seront rajoutés. La distribution des numéros de maison se fera en suivant. Pour les personnes qui le souhaitent, la pose pourra être effectuée par les employés communaux.

- **Boîte à idées** : dans l'objectif de mieux faire participer la population à la vie communale, la municipalité a mis en place une boîte à idées, celle-ci consiste à rassembler les propositions concernant le bien-vivre de la commune et est accessible à tous à la mairie.

- Séance du 5 novembre

- **Début des travaux de la rénovation de l'église** : le début des travaux de restauration de l'église est prévu le 18 novembre, la mise en place des échafaudages et la sécurisation du chantier débiteront à cette date.

- **Logement L'Estérel, choix des entreprises** : sur les 12 lots, 10 ont été validés, les lots concernant le gros œuvre/maçonnerie et l'électricité/ventilation sont dans l'attente de négociations avec des entreprises locales.

- **Devis assurances** : suite à l'étude des différents devis, il a été décidé d'un changement de compagnies d'assurance concernant le matériel, les bâtiments et les véhicules municipaux.

- **Zonage des périmètres classés du PLUI** : les modifications de zonage proposées par les Bâtiments de France concernent 4 sites : le gisement préhistorique de Laussel, le château de Puymartin, Cap Blanc et grotte de la Grèze et l'église. Le conseil municipal a décidé d'amender le nouveau zonage concernant l'église, celui ne paraissant pas en adéquation avec l'ancien, plus cohérent.

- **Communication** : l'application Panneau Pocket pour téléphone et tablette va être mise en place, elle permettra aux habitants ayant téléchargé l'application de recevoir de manière gratuite les notifications dès que la mairie publie une nouvelle information.

La conception du site internet est à l'étude avec l'intervention d'un intervenant professionnel extérieur de manière d'avoir un produit de qualité.



- Séances des 5 et 22 novembre

Choix des entreprises validées pour la rénovation de l'Estérel :

- Lot n°1 - Termites - Aquitaine Services : 6468,32 € TTC
- Lot n°2 - Gros œuvre - Delibie Père et Fils : 81317,20 € TTC
- Lot n°3 - Charpente - Ent. Lavergne : 10445,15 € TTC
- Lot n°4 - Etanchéité - Ent. DME : 6355,33 € TTC
- Lot n°5 - Menuiserie alu - Ent. Lacoste : 11831,12 € TTC
- Lot n°6 - Menuiserie bois - Ent. Lavergne : 41331,74 € TTC
- Lot n°7 - Métallerie ferronnerie - Ent. Lacoste : 4850 € TTC
- Lot n°8 - Plâtrerie - Ent. Sudrie : 26102,24 € TTC
- Lot n°9 - Carrelage - Ent. Brel : 21340,70 € TTC
- Lot n°10 - Peinture - Ent. Brel : 23764,44€ TTC
- Lot n°11 - Plomberie - Ent. Fournial : 18043,46 € TTC
- Lot n°12 - Electricité ventilation - Ent. SEIE : 20638,36 € TTC



CORONAVIRUS

Concernant ces accessoires...

Nous vous rappelons que la mairie tient à votre disposition des masques en tissus. Ils ont été fournis par la communauté de commune Sarlat périgord noir grâce au travail des couturières bénévoles de la communauté des communes.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les couturières Marquayaises qui ont participé à la fabrication des masques ainsi que celles qui ont bien voulu prêter leurs machines à coudre.



Rappel gestes barrière

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule donc les mesures suivantes sont des mesures de bon sens.

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- ◆ Se laver les mains très régulièrement.
- ◆ Tousser ou éternuer dans son coude.
- ◆ Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle
- ◆ Ne pas se toucher le visage
- ◆ Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- ◆ Respecter une distance physique d'au moins un mètre



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

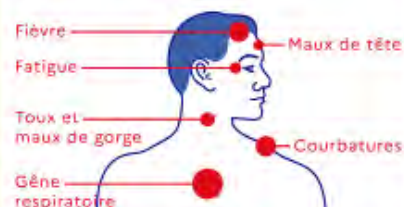
COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?



Renforcement des mesures de biosécurité

pour lutter contre

l'influenza aviaire

dans les basses cours



Arrêté du 16 novembre 2020 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Contacts DDCSPP

Mail : ddcspp-spa@dordogne.gouv.fr

Tel : 05 53 03 66 68

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

Tout détenteur de volailles doit se faire recenser

Une fiche de recensement des oiseaux et volailles est disponible en mairie.



COMMUNE ET COMMUNICATION

Une des difficultés majeures dans notre commune qui s'étend sur un vaste territoire est la communication : Comment informer au mieux les habitants, comment connaître leurs souhaits, leurs questions ? L'équipe municipale s'est penchée sur cette question pour tenter de mettre en place plusieurs moyens d'y répondre.

Les modes de communication de notre temps :

Le premier grand projet est la mise en place d'un site internet de la commune auquel nous travaillons pour qu'il soit attractif, complet et facilement lisible. Dès sa mise en place nous solliciterons les associations, les entreprises, les artisans et les particuliers qui y trouveront leur place pour le faire vivre.

Dès à présent l'application Panneapocket destinée à vos smartphones ou tablettes est opérationnelle pour relayer les infos du moment. Elle est gratuite, ne demande pas la création d'un compte, ni de rentrer des données personnelles. Il suffit de la télécharger, de mettre MARQUAY en favori et d'accepter les notifications. Lorsque la mairie publie une information ou une alerte, vous êtes informés instantanément.

En cas de difficultés pour télécharger l'application vous pouvez demander à Stéphanie à la mairie qui vous aidera à l'installer sur votre téléphone.

Vous pouvez également utiliser les réseaux sociaux, via Facebook en consultant la page intitulé : Mairie Marquay.

Mais bien évidemment nous sommes conscients que tout le monde n'est pas équipé ni adepte de ces outils technologiques, que les connexions ne sont pas partout optimales et nous tenons à utiliser également les ressources traditionnelles :

La presse :

Les comptes rendus des conseils municipaux paraissent régulièrement dans l'essor Sarladais ainsi que des articles concernant événements ou animations.

Des flyers trimestriels dressent l'agenda des animations proposées par les associations ou la bibliothèque. Ils seront disponibles à l'épicerie, à la mairie et à la bibliothèque dès que les conditions sanitaires permettront de retrouver une vie sociale plus sereine et plus active.



La boîte à idées :

Installées à la mairie, dedans et dehors (dans un souci de confidentialité) elles vous permettent d'y déposer questions, suggestions, propositions dont nous tiendrons compte pour améliorer au mieux la vie de la commune.

Et enfin, pour être au plus près de chacun, les élus se sont répartis des secteurs du territoire pour distribuer les informations papiers, établir des contacts plus personnalisés ou relayer des demandes, chaque fois que ce sera nécessaire. Nous espérons ainsi créer les liens indispensables à la vie d'une commune et obtenir l'adhésion de tous à nos propositions.



DU NOUVEAU DANS VOTRE AGENCE POSTALE

Vous pouvez faire désormais dans votre agence postale :

- LA BANQUE POSTALE

- Consulter et gérer vos comptes
- Prendre un rendez-vous avec un conseiller
- Découvrir les produits et services

- LA BANQUE MOBILE

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer vos offres si vous êtes déjà client
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client

- LES SERVICES PUBLICS

- S'informer sur les services publics
- Faire les démarches administratives
- Suivre vos démarches en ligne

Les opérations habituelles au guichet :

- Retraits et dépôts d'espèces (montant limité)
- Dépôts chèques
- Achat de timbres, emballages, enveloppes timbrées, chronopost, etc....
- Changement d'adresse
- Retrait lettres recommandées



ADRESSAGE

Par rapport à ce qui avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, la pose des panneaux et la distribution des numéros, covid oblige, ont été reportées de quelques mois.

Mis à part certains ajustements, l'essentiel est aujourd'hui réalisé.

En règle générale, chacun de nous a reçu la plaque numérotée accompagnée de l'attestation de changement d'adresse et d'une fiche contenant entre autres l'adresse du site Mon service public, à savoir :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Ce site transmettra vos nouvelles coordonnées aux services suivants :

- Carte grise
- Caisses de retraites
- Caisses d'assurances sociales (CPAM,MSA,CAF,CNMSS etc...)
- Energie (EDF, ENGIE, Direct Energie)
- La Poste
- Pôle emploi
- Impôts

Il est important de rappeler que si vous souhaitez obtenir un point adresse pour un nouveau logement, une construction neuve, une dépendance, etc.. ou si le numéro qui vous a été attribué ne vous est pas parvenu pour quelque raison que ce soit, vous devez en faire la demande auprès de la mairie.

Par ailleurs, vous êtes déjà nombreux à avoir mis en place vos numéros, mais certains d'entre vous peuvent rencontrer des difficultés matérielles pour exécuter ce travail, c'est pourquoi la commune propose, si vous en faites la demande, d'apporter son concours pour effectuer cette tâche.

RESEAU IRRIGATION

Ce réseau nécessite une maintenance régulière des forages, bassins, stations de pompage, canalisations et compteurs. Le référent en la matière est Christian VEYRET.

Mais il arrive que des éléments importants doivent être remplacés. Ce qui a été le cas en 2020 pour la membrane d'étanchéité du Brusquand, qui après une trentaine d'années de service, était en fin de vie.



Une nouvelle membrane en EPDM (Ethylène-Propylène-Diène Monomère), à l'aspect chambre à air, moins sensible aux UV que le PVC d'origine, a été installée par les irrigants, les agents de la commune et quelques autres bénévoles. On peut voir sur la photo l'ancrage périphérique, l'insertion du tube d'alimentation des pompes, la membrane en cours de pose, et bien entendu, les intervenants, au nombre de huit au moins... Sans compter le photographe..

Une demande d'extension du réseau vers le secteur de Cancou est actuellement à l'étude.

Il s'agirait de 700 m environ de canalisation Ø63 permettant d'alimenter 5 à 7 compteurs de 4 m³/h.



VOIES COMMUNAUTAIRES

Dire que durant l'année 2020, nos projets ont été bouleversés, est un euphémisme. Les projets concernant les travaux de voirie ont subi le même sort.

En effet, le confinement du printemps, le report de l'élection des maires, puis celui des budgets communaux et la mise en place tardive de la commission voirie de la communauté de commune ont eu pour conséquence de décaler les programmes de travaux.

Ainsi, les opérations prévues principalement sur les secteurs de La Carrière et de Lespeysse (bas) auront lieu au printemps 2021.

CHEMINS BLANCS

En 2020, les agents communaux ont effectué des réparations ponctuelles.

Cependant, plusieurs chemins sont en mauvais état et doivent faire l'objet de travaux relativement importants.

En 2021, l'accent sera mis sur la résolution des problèmes rencontrés sur ce type de voies, avec éventuellement le concours d'une entreprise, mais également en améliorant nos moyens et nos méthodes de travail en interne.

NOTION DE GARDE JURIDIQUE

Ce chapitre s'adresse aux propriétaires forestiers et vise à rappeler pour certains ou préciser pour d'autres la signification de « garde juridique ».

Les propriétaires forestiers sont responsables des dommages causés par leurs arbres, car ils en sont les gardiens. Ils peuvent donc être amenés à endosser les conséquences juridiques et financières des dégâts causés par la chute d'arbres leur appartenant. Il en est de même pour les branches qui dépendent du sol où l'arbre est planté.

Sur les voies communales, la municipalité fera son affaire des coûts éventuels de dégagement de la route.

Mais une chute d'arbre peut aussi provoquer un accident ou dégrader une ligne téléphonique.

Il est alors possible que la responsabilité du propriétaire soit engagée.

Après renseignements pris auprès de ses services, il apparaît que le Conseil Départemental, en fonction des moyens d'intervention nécessaires, facture aux propriétaires le coût du dégagement de ses voies.

La dépense peut être de l'ordre de quelques dizaines à quelques centaines d'euros, mais en cas de dégâts subis par la chaussée, la signalisation ou les réseaux aériens notamment, la note peut être élevée.

C'est pourquoi nous ne saurions trop conseiller aux propriétaires forestiers de vérifier que leur assurance en responsabilité civile couvre ce risque spécifique.



Retraçons le chemin parcouru jusqu'au démarrage du chantier :

Depuis de nombreuses années, chacun pouvait s'inquiéter des larges fissures constatées au niveau du mur de façade, et les municipalités successives ont maintes fois abordé le sujet.

L'idée d'engager une restauration générale de l'édifice a mûri au second semestre de l'année 2015, on trouve en effet un petit paragraphe dans le bulletin 2016 (distribué fin 2015) où il est noté qu'un diagnostic serait établi prochainement.

Ce diagnostic détaillé et chiffré a eu lieu en 2016 et prévoyait un montant de travaux de 400 000 euros.

C'est ainsi que dans le bulletin 2017, il est fait état de ce document, accompagné des motivations de l'équipe municipale, signifiant au passage que chacun, qu'il soit catholique, d'une autre confession, athée ou agnostique, peut être attaché à la conservation de ce patrimoine chargé de l'histoire de notre village.

Et c'est en prolongement de cette pensée que l'invitation à créer une association accompagnant ce projet avait été évoquée. En 2017, le conseil municipal a décidé de poursuivre les démarches. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a jugé le dossier recevable et éligible aux aides financières publiques.

Après avoir obtenu les accords de principe de ces aides, il fallait désigner le Maître d'oeuvre de l'opération.

Par délibération, le conseil municipal du 26 juin 2017 choisit la SARL DODEMAN, dirigée par M. Dodeman, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

En même temps, l'association appelée de tous nos vœux se constitue sous l'impulsion de Sophie Rechner.

L'association « Les Amis de L'Eglise de Marquay » voit donc le jour en 2018. Ses activités se multiplient et elle commence à percevoir des fonds issus de donateurs privés. Ces sommes sont transmises via la Fondation du Patrimoine pour permettre leur défiscalisation.

L'année 2019 s'est écoulée, le Maître d' Oeuvre a monté le dossier administratif et technique, l'appel d'offres étant prévu au printemps 2020... Contre-temps nommé Covid... Décalage à l'été... Choix des entreprises le 7 septembre, ordres de services en novembre pour démarrage imminent et fin de travaux programmée le 20 octobre 2021.

Nous devons, en cette période perturbée, saluer l'opiniâtreté de l'association qui, même si elle a dû revoir le programme de ses activités, a notamment organisé le concert du Quatuor SIMON... sous le préau de l'école et la visite guidée de l'église lors des journées du patrimoine.

Nous tenons bien entendu à remercier chaleureusement tous les donateurs et en particulier Philippe Hommel pour son initiative originale de commercialiser une « Cuvée de l'église Saint Pierre es Liens » dont une part ira aider au financement des travaux.

Autre bonne nouvelle : la fondation AGIR du Crédit Agricole, qui soutient les projets dont les thèmes sont l'éducation, l'économie, la solidarité, la culture et le patrimoine, a retenu le nôtre et a attribué une aide de l'ordre de 9000 euros.

Depuis les premières démarches, cinq années se sont écoulées, il en faudra une sixième pour mener à bien cette réhabilitation, mais nous pouvons d'ores et déjà souligner le sérieux de tous les acteurs de cette phase préparatoire puisque le résultat de l'appel d'offres est financièrement conforme à l'étude prévisionnelle de 2016.



L'étude de la transformation de l'ancien restaurant en espace de services au rez de chaussée et en logement à l'étage a été confiée à l'agence d'architecture Coq & Lefrancq.

En partie basse (ancienne cuisine), il y aura une salle d'attente et deux cabinets de consultation.

Cet aménagement constituera une antenne du Centre de santé de Sarlat nouvellement créé.

Le but de cette structure est de lutter contre la désertification médicale. Elle fonctionnera sous forme de société coopérative d'intérêt général et emploiera des praticiens ayant des statuts de salariés, la partie administrative étant assurée par son secrétariat.

Nous espérons pouvoir offrir ce service de proximité au moins un jour par semaine dès 2022.

Concernant **l'ancienne salle de restaurant et la véranda**, une commission du conseil municipal analyse les possibilités (salle de réunion, bibliothèque, expositions etc...).

L'étage deviendra un logement de 95m² environ avec trois chambres et une terrasse de 30 m² disponible à la location en 2022.



Les travaux :

Un marché public à procédure adaptée a été lancé, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 octobre. Afin de respecter le budget prévisionnel, des ajustements techniques et des négociations avec les candidats ont été nécessaires.

Il faut noter également que la mairie, pour diminuer le coût de l'opération, a décidé de prendre en charge les démolitions intérieures et la préparation des murs, soit environ 10 000 euros.

Le 22 novembre, le conseil municipal a retenu les entreprises pour les 12 lots du chantier parmi lesquelles on notera l'entreprise Delibie et fils représentée par Michel et Romain Delibie pour le lot gros œuvre et l'entreprise Lavergne représentée par Nicolas Cantelaube pour les lots charpente bois et menuiseries bois.

Après un traitement préalable anti-termite, les travaux de gros œuvre débuteront en mars 2021.

La livraison du bâtiment réhabilité est prévue à la fin de l'année 2021.

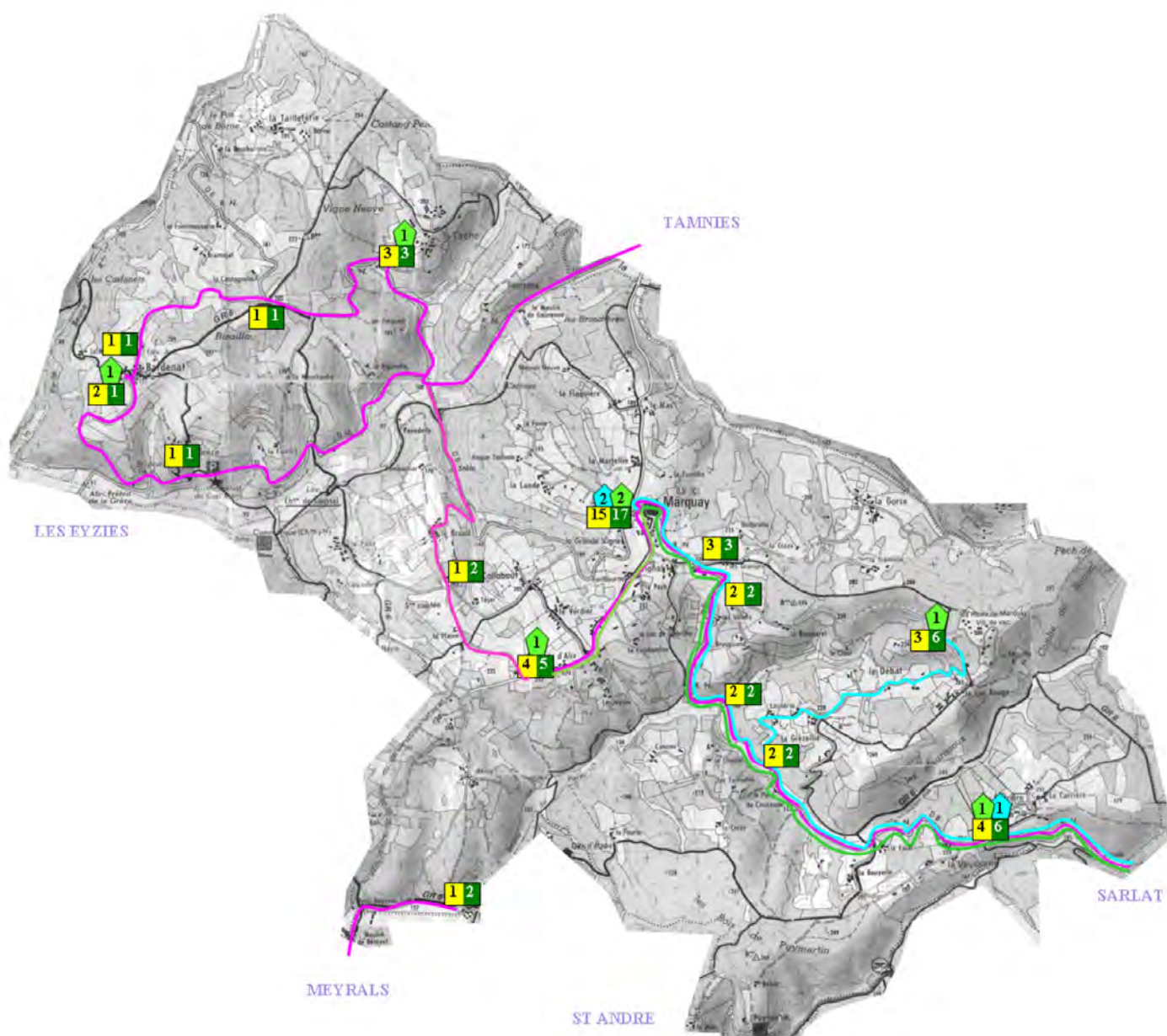


LES NOUVEAUX CONTENEURS SERONT INSTALLES COURANT 2021

Le SICTOM du Périgord Noir a installé les nouveaux conteneurs sur 30 communes du syndicat. 30 autres restent à faire d'ici la fin d'année 2021.

Chaque commune fait l'objet d'une étude en étroite collaboration avec les services du SICTOM mais également avec les services du Conseil Départemental, l'architecte des Bâtiments de France et certains propriétaires de terrains sélectionnés.

Points de déchets actuels et circuit de collecte



MARQUAY

COMPARATIF DES POIDS D' ORDURES MENAGERES Kg

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2015	8 020	6 520	10 940	9 060	10 680	10 280	15 820	16 120	15 360	9 940	8 200	8 840	129 780
2016	8 920	6 980	10 100	8 560	10 360	9 820	13 260	16 020	11 420	9 480	10 240	7 480	122 640
2017	9 860	7 440	8 340	8 740	10 860	11 020	10 900	19 300	13 440	11 320	7 760	7 500	126 480
2018	10 260	8 300	7 580	9 960	11 660	8 920	14 520	14 700	9 800	9 020	9 180	9 760	123 660
2019	8 340	6 660	6 500	10 480	9 500	11 120	13 700	14 240	8 380	11 740	7 060	8 860	116 580
2020	6 560	6 220	7 160	6 960	7 420	10 200	11 980	12 360	9 000	6 360			84 220

COMPARATIF DES POIDS De TRI Kg

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2015	1 660	1 000	2 020	980	1 120	1 840	2 520	2 840	2 320	1 280	1 180	1 320	20 080
2016	1 300	1 340	2 000	1 240	1 640	2 080	2 400	3 640	1 860	1 420	1 500	1 380	21 800
2017	2 020	1 400	1 480	1 620	1 880	2 120	3 300	2 940	1 440	1 400	1 400	1 600	22 600
2018	2 880	1 440	1 700	1 720	2 040	2 640	3 500	2 980	1 620	1 660	1 960	1 860	26 000
2019	3 000	1 500	1 920	2 100	2 740	4 080	4 720	5 300	3 100	2 660	2 840	4 320	38 280
2020	2 660	2 800	2 700	2 360	2 600	3 000	5 260	4 500	3 700	2 980			32 560

De ces échanges, la commune et le SICTOM ont choisi d'établir 4 nouveaux points de collecte :

➤ à "Cancou", intersection avec la route de Sarlat



➤ à "La Castagnole", intersection des routes de Bardenat, la Tailleferie et Bel Air



➤ Direction Bédry et emplacement du Bourg

Des recherches sont en cours pour trouver les solutions les mieux adaptées.



Les 4 points sont aménagés avec des conteneurs semi enterrés ou enterrés comme dans le bourg. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque cuve pour les ordures ou les emballages/papiers remplace l'équivalent de 8 bacs classiques. Une cuve à verre sera présente sur chaque site.

La particularité de ces nouveaux conteneurs est de mettre les emballages/papiers en vrac (sans sac jaune). L'ouverture est limitée pour obliger le dépôt sans sac. Ainsi la qualité du tri est meilleure et la séparation manuelle des matériaux au centre de valorisation est plus facile. Et c'est aussi autant de sacs jaunes jetables non achetés et donc non à recycler.



Sac de pré-collecte réutilisable, pour vos Emballages et Papiers

Les ordures résiduelles restent enfermées dans un sac noir et partent à l'enfouissement en Dordogne.

Pour rappel, la mise en place de la redevance incitative en 2023 concernera la production de **sacs noirs par an et par foyer**. Chaque foyer sera équipé d'un badge nominatif avec un nombre de dépôt minimum forfaitaire (24 pour un foyer de 2 personnes ; 48 dépôts pour un foyer de 3-4 personnes, ...). Au-delà du forfait attribué, chaque dépôt supplémentaire sera facturé.

Pour éviter que des personnes ne soient tentées de déposer leurs sacs noirs dans les jaunes, les ouvertures des jaunes ont été limitées (d'où la mise en vrac des emballages/papiers).

Les abandons des sacs noirs devant les conteneurs ou ailleurs dans la nature devront être pris en charge par le SICTOM ou par la commune. Ces frais de gestion seront à coup sûr répercutés sur le montant de la redevance l'année suivante ou sur les impôts communaux. Personne ne serait gagnant !

Il est tout à fait possible de ne pas dépasser le forfait et ce sans tricher : **En compostant ses restes alimentaires** ; **en triant tous les emballages plastiques, métalliques, cartonnés avec les journaux, magazines, lettres et revues** ; **en déposant les bouteilles, pots et bocaux en verre dans leur conteneur à part** ; **en déposant en déchèterie tous les encombrants et appareils électriques** ; **en donnant tout ce qui peut être utiles aux autres** ; en évitant d'acheter des objets à usage unique et jetable (jetable ne veut pas dire recyclable ou biodégradable, bien au contraire).

Oui, l'aménagement de ces conteneurs et les nouvelles consignes de tri, obligent de changer nos habitudes, de trouver une nouvelle organisation de stockage chez soi et d'apport aux conteneurs. Mais rien n'est insurmontable lorsqu'il est de l'intérêt (écologique, économique) de tous que nos déchets soient mieux gérés. Soyons plus responsables collectivement de ce que nous jetons individuellement.



Communiqué de la Fédération départementale des Gîtes de France Dordogne

Depuis 65 ans, nous avons à cœur de participer au renforcement économique des territoires et le faisons en toute transparence avec les collectivités. Nous souhaiterions pouvoir vous apporter notre expertise sur le volet touristique ainsi qu'accompagner vos administrés dans la revalorisation du bâti ancien.



**Vous êtes
propriétaire d'une
location de
vacances ?**



**Vous avez un
projet de
création de gîte ou
de maison d'hôtes ?**

Rejoignez-nous !

Nous vous accompagnons dans :

- l'analyse technique de faisabilité de votre projet réalisée par des experts
- le choix de votre mode de commercialisation
- l'optimisation de vos résultats commerciaux
- la négociation d'avantages exclusifs avec des fournisseurs privilégiés

Tél : 05.53.35.50.07 E-mail : contact@gites-de-france-dordogne.fr
www.gites-de-france-dordogne.com



BIBLI ET COMPAGNIE...

Le réseau

La bibliothèque de Marquay existe depuis de nombreuses années mais au fil du temps elle a évolué et s'est enrichie pour mieux répondre aux attentes de chacun... Aujourd'hui, nous sommes en cours d'informatisation et fonctionnons en réseau avec les bibliothèques de Sarlat et Ste Nathalène afin de faciliter les échanges et permettre aux utilisateurs l'accès à l'ensemble des ressources disponibles.

Chacun peut emprunter et rendre dans n'importe lequel de ces trois points, demander un document inscrit au catalogue commun que nous nous chargeons de lui procurer ou encore bénéficier des animations gratuites organisées sur le territoire (heures du conte, nuit de la lecture, printemps des poètes, contes et musiques au pays...).

Et ne parlons pas encore de la médiathèque en construction qui élargira encore le champ des possibilités. Les travaux avancent et nous attendons tous avec impatience de fêter son ouverture prochaine (fin 2021? début 2022 ?). Bien sûr d'ici là un gros travail est en cours pour préparer les collections et nous ne pouvons plus accepter de nouveaux dons.

Et à Marquay

Nous vous accueillons tous les vendredis de 14h à 17h30, toute l'année, sachant que les enfants de l'école sont prioritaires jusqu'à 15h. Nous ouvrons également le mardi de 10h à 12h de juin à septembre et le dimanche de 10h à 12h30 en juillet-août.

Emprunter des livres, chercher des informations, papoter autour d'une boisson, partager un moment convivial, proposer des rencontres autour des lectures (lectures gourmandes mensuelles, prix des lecteurs « Etranges Lectures », ou d'activités manuelles (atelier petites mains), organiser des expositions, des animations (contes et musiques au pays,



Soirée autour de Boris Vian, Nuit de la Lecture 2020

Malheureusement, la crise sanitaire bouleverse nos habitudes et en période de confinement nous vous remercions d'annoncer votre passage par mail : claire.veysseyre@gmail.com

ou par téléphone (05 53 28 87 21) pour que nous puissions respecter les mesures sanitaires imposées.

Par ailleurs, tous nos projets restent incertains...

Nos lectures gourmandes sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Georges Labrousse devait présenter en décembre son dernier ouvrage « Noblesse sans scrupules en Périgord et ailleurs... ». Nous espérons bien pouvoir l'accueillir ultérieurement.

Par contre, vous pouvez dès à présent emprunter les cinq livres sélectionnés pour le prix des lecteurs « ETRANGES LECTURES » auquel nous participons depuis plusieurs années.



Ils sont à découvrir jusqu'en mai et il vous restera à voter pour votre préféré. Le livre qui remportera le prix au niveau départemental sera présenté lors d'une soirée festive organisée par une des bibliothèques participantes.

C'est ainsi que nous avons eu la chance d'honorer le roman islandais « Ör » en décembre dernier. Soirée mémorable !



Dans un autre domaine, nous avons aménagé la salle du 1er étage de la bibliothèque pour des ateliers : elle a accueilli des enfants pour un atelier BD sous la houlette de Mam'zelle Roüge, illustratrice jeunesse, fin octobre mais nous avons dû annuler en novembre une initiation à la technique du patchwork, puis la préparation de Noël (calendriers de l'avent et décorations).



Atelier BD avec Mam'zelle Roüge en octobre 2020



Dès que nous pourrons, nous envisageons de proposer d'autres ateliers sous la houlette de bénévoles prêts à partager leur savoir-faire.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits ou à nous proposer vos compétences pour que ces ateliers petites mains prennent leur essor !

Ce lieu pourra aussi accueillir ceux qui voudraient se retrouver pour des parties de scrabble ou autres jeux de société, ou simplement partager de bons moments.

Quoi qu'il en soit, nous sommes des bénévoles au service de la commune mais nous n'avons de raisons d'être que si nos propositions trouvent un écho et même si nous savons compter sur quelques fidèles nous serions heureuses d'élargir le cercle et de faire vivre un vrai lieu de rencontre, d'échange et de culture...

Claire, Josiane et Sylvie





LES AMIS DE L'EGLISE DE MARQUAY



Si cette année 2020 a vu la vie de l'association bien bouleversée, nous pouvons cependant nous réjouir que certaines activités aient pu être mises en place, que nos adhérents aient pu continuer leur implication, et que de généreux donateurs aient pu contribuer au financement des travaux de restauration.

En attendant de reprendre le flambeau en 2021, nous avons pu organiser un concert du quatuor Simon dans le préau et la cour de l'école, et assurer les visites de l'église aux journées européennes du patrimoine.

Cet automne voit commencer les travaux qui devraient durer une petite année. L'association, présente aux réunions de chantier, s'engage à vous tenir informés.

Le groupe « Histoire » de l'association, grâce à ses recherches assidues et passionnées, ainsi que l'analyse de plusieurs architectes spécialisés dans les Monuments Historiques, et de l'historienne Anne Bécheau nous permettent de préciser l'histoire de ces vieux murs.

Les ventes de vin Bergerac, et de la tapisserie « l'arbre de vie », organisées par Philippe Hommel, lui ont permis de faire don de tous les bénéfices à l'association. Ces dons sont entièrement dédiés aux travaux de restauration de l'église. Ces ventes continuent, n'hésitez pas à appeler Philippe

pour les commandes 06 07 96 04 02.

Mais aussi, Claire Veyseyre et l'équipe de la bibliothèque ont organisé une vente très généreuse.

Par ailleurs, le dossier de demande de subventions pour la restauration, déposé auprès de la fondation AGIR, a porté ses fruits, une subvention importante nous a été attribuée.

En conclusion, depuis sa création, L'association « les amis de l'église de Marquay » peut s'enorgueillir d'avoir suscité l'intérêt pour cette église aux nombreuses qualités, au point de permettre une participation d'environ 30 000 € en cette fin d'année 2020 (sur une totalité de 120 000 € à la charge de la municipalité, travaux et honoraires compris).

Nous souhaitons ne pas nous arrêter là, et, en 2021, continuer nos activités et la campagne de dons, dans le respect de la vie liturgique de l'église. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'association est ouverte à tous.

heures du conte, printemps des poètes...) voilà nos objectifs !

L'association tient à remercier tous les adhérents, les amis, les donateurs, les porteurs d'initiatives, et la municipalité.

Sophie Rechner



LES RENCONTRES DE L'ECOLE

A la rentrée 2020, l'école de Marquay a accueilli 8 nouveaux élèves, montant l'effectif total de l'école à 41 élèves pour deux classes.

La répartition permet d'avoir une classe de CP-CE1 à 18 élèves, propice aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calculs) et une deuxième classe avec des CE2-CM1-CM2 à 23, où l'acquisition des apprentissages passe par le gain d'autonomie.

Pour les apprentissages institutionnels, les élèves de l'école profitent de différentes modalités de travail comme les ateliers, les manipulations ou les supports numériques ... Tout cela contribue à l'enrichissement des pratiques pour mieux fixer les savoirs, comme l'a dit Benjamin Franklin « Dis-le moi et je l'oublierai ; Enseigne-le-moi et je m'en souviendrai ; Implique-moi et j'apprendrai. »

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 un peu particulière, pour cette nouvelle année, l'école s'inscrit dans des projets internes aux classes où les sorties et les rencontres hors école ne sont pas autorisées pour le moment.

Ainsi, dans l'école, on fait des :

- Rencontres avec Mondrian ou Picasso pour les plus grands et des jeux d'ombre sur les arbres d'automne pour les plus jeunes.
- Rencontres avec les fables de la Fontaine en chanson pour les CP-CE1 ou la liberté de Paul Eluard pour les CM.

Puis chaque semaine, chaque classe lors d'une séance passe en version « anglaise » avec l'intervention de Delphine où les élèves plongent dans la langue et la culture « british ».

Mais l'année scolaire ne fait que commencer et réserve d'autres projets enrichissants !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES MARQUAY/TAMNIES

L'association des parents d'élèves APE Tamniès/Marquay créée en 2019 est toujours présente et active. Et ce malgré les circonstances sanitaires qui perturbent nos manifestations.

L'année 2019/2020 a malheureusement été courte et compliquée. Cependant l'association a pu organiser : le loto de Marquay, le marché et la soirée de Noël des écoles, la vente de calendriers et tenir la buvette lors d'une soirée du marché gourmand de Tamniès.

Grâce à la mobilisation de tous, l'APE a donc fait un bénéfice de 1990 euros.

Nous sommes tout de même ravis d'avoir versé à chaque école la somme de 1500 €, grâce aux manifestations passées et à ce bénéfice.

Toutes ces manifestations ont pour but d'aider les deux écoles. Notamment au financement des sorties scolaires et autres projets pédagogiques.

L'APE en partenariat avec le comité des fêtes de Marquay, finance les cours d'anglais depuis Janvier 2020. Ceux-ci sont mis en place pour la classe de CE2/CM1/CM2 à l'école de Marquay.

Et depuis la rentrée de Septembre 2020 la deuxième classe de Marquay CP/CE1 en bénéficie également.

Notre objectif cette année est de mettre en place les cours d'anglais à l'école de Tamniès.

Voici la liste des projets en préparation (suivant l'évolution de la crise sanitaire que nous nous adapterons) :

- **Une tombola au grattage pour la fin d'année**
- **Un carnaval en février/mars**
- **Une vente de chocolats pour Pâques**
- **La kermesse de l'école en Juin**

L'élection du bureau pour l'année 2020/2021 a eu lieu dernièrement

Co-président : CANTELAUBE Nicolas

Co-présidente : REMY-ORTEL Angélique

Trésorière : VINCHES Magalie

Trésorière adjointe : VERLEY VANDAELE Virginie

Secrétaire : MULLIER Brynhild

Secrétaire adjointe : LEBASTARD Maryline

Tous les parents souhaitant s'impliquer sont les bienvenus.

Nous tenons à remercier les mairies, le personnel éducatif, les comités des fêtes, le foyer rural, l'amicale laïque, les parents et les nombreux commerçants qui nous soutiennent dans nos actions, ainsi que nos enfants bien évidemment.

L'équipe de l'APE Tamniès/Marquay



Le comité des fêtes a été forcé de rester au ralenti cette année avec cette mauvaise période de crise sanitaire. Privé de se retrouver, de se réunir, d'organiser et d'animer notre village.

Nous aurions pourtant, toutes et tous eu besoin de se retrouver après ce premier confinement, mais ce virus en a décidé autrement. Les amatrices et amateurs de gym se sont retrouvés sans activités cette année. Pas de feu de Saint Jean pour ouvrir les festivités estivales, pas de course de côte pour faire rugir les bolides, pas de randonnée VTT, histoire de dépoussiérer les bicyclettes et de se dégourdir les jambes. Et, évidemment, pas non plus de fête au village. Ce merveilleux premier week end d'août, ou chaque année, nous mettons tout en œuvre pour organiser 3 jours mémorables !

Cependant, il y a une manifestation rescapée, rescapée qui rime avec nouveauté.

La Marquassine



En effet, nous avons organisé la 1^{ère} RANDO MOB nommée "LA MARQUASSINE" le 20 Septembre dernier.

Jonathan BAJONCZAK, passionné de mobylette nous a proposé de mettre en place cette journée. Nous pouvons le féliciter car pas moins de 50 Mob étaient au départ !



50 mobylettes dans leur jus, retapées ou bricolées sont donc parties de MARQUAY pour un parcours d'environ 75 km dans les environs.

Nous nous sommes retrouvés le midi pour un repas convivial.

Vivement la 2^{ème} édition !



Nous espérons bien sûr, comme tout le monde, pouvoir reprendre nos activités en 2021.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour animer nos villages de campagne.

A très vite, et prenez soin de vous et de vos proches.

Toute l'équipe du comité des fêtes, vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année qui ne peut être que meilleure.

Florent LIRAUD



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MARQUAY

L'Association Communale de Chasse, vous adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Pour l'année 2019/2020, nous avons atteint notre quota demandé par les Services Préfectoraux :

- 112 sangliers
- 36 cervidés
- 45 chevreuils.

Nous remarquons à nouveau cette année une hausse sur le grand gibier.

Toutefois, nous espérons encore pouvoir réaliser le nombre de prélèvement qui nous est demandé.

Pour le petit gibier, il est pratiquement inexistant si ce n'est les migrateurs : palombes, bécasses, canards, voire quelques lièvres qui sont en hausse.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et les propriétaires qui nous permettent encore d'accomplir notre loisir et nous autorisent la pratique de la chasse sur leur propriété.

L'Association Communale de chasse a acquis de nouvelles surfaces et remercie les propriétaires pour leur contribution.

Celle-ci met un point d'honneur à faire respecter la propriété de chacun et l'espace naturel de tous.

Nous savons que l'action de la chasse n'est pas toujours bien vu surtout par quelques anti-chasse. Mais le chasseur est un respectueux de la nature et un régulateur des prédateurs en général.

Un petit point ; par exemple sur les sangliers :

L'an dernier, nous avons prélevé 112 sangliers sur notre territoire dont 70 % de femelles "appelées Laies", ces 70 laies font 2 portées par an avec en moyenne 6 petits marcassins.

Si l'on multiplie 70 laies x 2 portées = 140 portées,

140 portées x 6 marcassins = 840 marcassins qui deviennent sangliers par an sur notre commune.

A cela, on peut ajouter les cervidés.

Imaginez tous les dégâts sur les cultures, pelouses et jardins sur notre territoire que tout ce grand monde pourrait faire; déjà qu'il y en a pas mal.

Cette année, nous avons passé deux week-ends à nettoyer, couper des arbres morts et autres sur les chemins communaux et privés, ce qui a été apprécié par de nombreux marcheurs et autres.

Ensemble partageons et protégeons la nature et son environnement.

Protégez-vous, Prenez soin de vous et de vos proches

Bonne année à tous

Le Président, Emmanuel DUBOIS

et l'ensemble des chasseurs



GYM POUR TOUS

Malgré cette saison si particulière nous n'avons pas baissé les bras. Le moral était toujours au beau fixe et la motivation est restée forte.

Nous avons investi dans des gros ballons pour pouvoir faire des exercices différents, malheureusement nous n'avons pas pu les essayer jusqu'à présent.

Une fois la salle installée pour la cantine de l'école, nous nous sommes retrouvées sur le terrain de sport à côté de la mairie et les jours de mauvais temps sous le hangar d'une des participantes Sophie, merci encore pour cette solution.

Suite au confinement, nous avons continué, chacune de notre côté, à notre rythme, grâce aux vidéos que Laurence nous préparait et nous envoyait.

Début Septembre nous avons pu reprendre toute ensemble à la salle des fêtes de Tamniès. Nous remercions la mairie de nous l'avoir mise à disposition.

Début Novembre, re-confinées chacune chez nous. Laurence a mis en place des séances de 19h-20h, tous les lundis et jeudis, sur une plateforme en visio.

LA GYM CONTINUE et nous avons le plaisir de partager ces moments. Dans l'attente de se revoir « en vrai »

Pour toutes informations, merci de contacter Brigitte Choucherie : 06 70 03 25 19.

PORTEZ VOUS BIEN ET A BIENTÔT !

Sylvie Jesinghaus



ENTENTE MARQUAY TAMNIËS

L'entente Marquay Tamniès née de la fusion en 1991 des 2 clubs de Marquay et Tamniès fêtera ses 30 ans d'existence en 2021. La précédente saison s'est terminée prématurément pour les raisons que l'on sait et a vu l'équipe fanion accéder au niveau supérieur.

L'équipe réserve a également connu un beau parcours.

Pour cette nouvelle saison à la date de la suspension de la compétition, l'équipe 1 est toujours invaincue et occupe la seconde place du classement.



Equipe 1



Equipe 2

Nouveau cette année, le club propose une initiation foot pour les enfants de 3 à 7 ans le samedi après midi tous les 15 jours.

Une vingtaine de futurs joueurs participent de façon ludique à la pratique du football et apparemment avec beaucoup de plaisir.



*Nos joies, nos peines***NAISSANCES**

Léo BORDIER, né le 08/01/2020, " Le Brusquand"

Marceau ARNAUD, né le 29/05/2020, " La Carrière"

Toutes nos félicitations

DECES

Marie-Claude DELIBIE épouse LALEU, décédée le 13/01/2020, "Le Bourg"

Amédée Léon SOUMEYROU, décédé le 26/01/2020, "La Carrière"

Claude Gérard DELMOND, décédé le 28/01/2020, "Tailleferie"

Serge Francis JANET, décédé le 11/04/2020, "La Bouyerie"

Daniel Achille TABANELLI, décédé le 21/06/2020, "Le Vignal"

Gérard Roger JOULAIN, décédé le 29/06/2020, "La Plaine"

Suzanne LAFAURIE veuve LACHAUD, décédée le 23/07/2020 , "La Flaquière"

William BRAYBROOKE, décédé le 16/12/2020, "Château de Laussel"

Toutes nos condoléances aux familles



MAUD ZAZA

La Gastronomie Italienne débarque à Marquay...

Et oui, depuis bientôt 2 mois Maud s'est lancée le défi de vous faire découvrir les bonnes recettes de la "MAMMA" et tous ses produits d'épicerie fine sont issus de circuits courts, fabriqués par de petits producteurs amoureux de leurs terres et d'un terroir d'exception, aux savoirs faire ancestraux : en témoigne notre pastificio, le plus ancien producteur de pâtes d'Italie (1820) dont la renommée n'est plus à faire. Maud vous permet de déguster pour ainsi dire la meilleure "Pasta del mondo" ici dans le Périgord !!! Mais Saporissimo, ce sont aussi des riz et risottos, des huiles de qualité et saveurs incomparables, des gâteaux qui ne manqueront pas de vous rappeler votre enfance et bien sûr des vins d'une puissance et d'une finesse reconnues à travers le monde entier.

Comme le mieux reste encore de goûter, elle organise des dégustations vente à domicile. Un moment convivial et original avec vos amis et proches pour vous initier à de délicieuses recettes rapides, faciles et économiques afin de découvrir d'excellents produits. Vous n'aurez rien à faire, elle s'occupe de tout et c'est gratuit. Certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de déguster ces produits et peuvent témoigner de leur qualité.

Pour les autres, n'attendez plus, appelez-la et partez faire votre tour d'Italie à travers sa gastronomie classée au patrimoine de l'Unesco. N'hésitez plus, contactez Maud ZAZA au 06.65.40.47.56, A TUTTI...



SCEA LA CARRIERE

La SCEA La Carrière, basée à Marquay (24620) près de Sarlat dans le Périgord noir (Dordogne 24) est spécialisée dans la production et la commercialisation de foin de prairies naturelles et de paille pour les particuliers et professionnels (en vente directe ou en livraison autour de Sarlat ou de Lamontjoie).

Notre agriculture est, de par conviction, raisonnée et veut répondre à des besoins locaux. Nos bottes de foin sont issues de prairies naturelles et leur pressage est réalisé sous un contrôle permanent de la taille et de la densité. Cette qualité de prestation permet une manutention aisée des petites bottes. Nous sommes également partenaires du réseau RFCP (Réseau Français de la Construction Paille), symbole fort de notre engagement pour une agriculture plus responsable et de la qualité de nos produits.

Nous disposons également d'une antenne dans le Lot-et-garonne à Lamontjoie (47310) et sommes à l'écoute de toute proposition de prestations agricoles sur les deux secteurs (24 et 47).



TAXI FAUGERE THOMAS

TAXI TOUS TRANSPORTS

Notre entreprise Sas Taxi Faugère Thomas, basée à Marquay, vous conduit pour vos trajets personnels et professionnels.

Véhicule Sanitaire Léger (VSL) berlines.

7j/7 et 24h/24 pour tous vos transports :

Gare - Aéroport - Hopitaux - Transport médical - Excursions

